

Solidarité ou logique du marché ? Quelques questions et réflexions à propos du coopératisme

Rachid Bagaoui

Numéro 38, 2013

Francophonie et socioéconomie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023661ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023661ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (imprimé)

1918-7505 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bagaoui, R. (2013). Solidarité ou logique du marché ? Quelques questions et réflexions à propos du coopératisme. *Revue du Nouvel-Ontario*, (38), 151–171. <https://doi.org/10.7202/1023661ar>

Solidarité ou logique du marché? Quelques questions et réflexions à propos du coopératisme

RACHID BAGAOUI
Université Laurentienne

Le coopératisme demeure l'une des formes de systèmes économiques importantes pour préserver la spécificité des francophones canadiens et réactualiser les solidarités¹. Nous entendons par coopératisme toute forme d'économie collective : coopératives, mutuelles, développement économique communautaire, économie sociale, entreprises sociales, etc. Le coopératisme est l'un des nombreux indicateurs économiques, politiques et sociaux que l'on utilise pour analyser le degré de vitalité des francophones², comme la gouvernance, la question de la langue, les institutions et le sentiment d'appartenance³. Il s'inscrit

¹ Joseph Yvon Thériault, « Trois évidences sur notre réalité économique », *Colloque national sur l'économie : un espace économique à inventer, Causerie d'ouverture*, Ottawa, FFHQ, 1982, p. 7-31, 1982; Rachid Bagaoui et Donald Dennie, « Le développement économique communautaire : un nouveau départ? », *Reflets, revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 5, n° 1, 1999, p. 75-94.

² Monique Lévesque et Sébastien Deschênes, « Le mouvement des caisses populaires acadiennes et sa contribution à la vitalité de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 41, n° 1, 2010, p. 83-115.

³ Depuis les années 1990, il existe une littérature abondante sur le sujet. Voir, à titre d'exemple, Marc Johnson et Paule Doucet, *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle*

cependant dans un contexte qui rend difficile la mobilisation autour du coopératisme.

Ce texte examine quelques défis que rencontre aujourd'hui le coopératisme dans un contexte marqué par l'affirmation d'une nouvelle représentation sociale que la communauté francophone se fait d'elle-même. Nous faisons référence ici au discours sur la vitalité que plusieurs chercheurs et intervenants adoptent pour décrire la situation des francophones. Alors que les années 1970 sont marquées par un discours préoccupé par les injustices et les inégalités sociales et exigeant, dans divers domaines, des interventions de la part des différents paliers de l'État, à compter des années 1990, le discours devient plus positif. Le mouvement associatif franco-ontarien, qui prenait l'État comme cible dans les années 1960 et 1970, agit aujourd'hui dans un esprit de partenariat, négociant avec l'État pour obtenir financement et services, et réduisant ainsi son action principalement à un problème de financement.

Ce texte⁴ s'appuie sur une série d'enquêtes menées sur les transformations des organisations franco-ontariennes, sur les coopératives et les autres organisations se réclamant du coopératisme, sur l'analyse du discours des leaders comme la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) et l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario. Nous présenterons des extraits d'entrevues pour appuyer nos propos. Vu la démarche systématique que nous poursuivons dans ce texte, ces extraits seront tirés de diverses recherches menées depuis

en milieu minoritaire, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006.

⁴ Ce texte est présenté lors d'une table-ronde organisée dans le cadre du colloque « Francophonie et économie : mobilisations collectives et stratégies individuelles » ACFAS, Sherbrooke, 2011.

2000. Notre texte se veut, avant tout, un cadre de réflexion qui, espérons-le, pourrait mobiliser des chercheurs pour effectuer des enquêtes empiriques qui portent, d'une part, sur la réactualisation des formes de solidarité (le coopératisme en est un exemple) dans le contexte actuel marqué par les politiques néolibérales⁵ et, d'autre part, sur le lien entre le discours sur la vitalité et la question de la mobilisation collective.

La « nouvelle grande transformation »

Karl Polanyi, et à sa suite toute une tradition de la sociologie économique⁶, nous a appris que l'économie est encadrée dans la société et que laisser les mécanismes du marché déterminer le sort des êtres humains aurait pour conséquence le démantèlement de la société⁷. Polanyi se référait à l'histoire du capitalisme du 18^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, mais ce qu'il décrit s'applique encore très bien au contexte actuel. Avec la montée,

⁵ On entend, de façon générale, par néolibéralisme, un ensemble de politiques visant à imposer des mécanismes de marché dans des institutions et dans les rapports sociaux et à faire reculer l'action de l'État. (voir Christian Laval, *L'Homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme*, Paris, Gallimard, 2007). La célébration du marché comme élément pivot des systèmes démocratiques et la mondialisation de la concurrence capitaliste entraînent un déclin des valeurs et des attitudes collectives au profit d'un individualisme concurrentiel. L'enjeu principal de ces stratégies est la consolidation d'une nouvelle configuration historique de domination, en rupture avec l'ère fordiste (voir Michel Vakaloulis, *Le Capitalisme post-moderne. Éléments pour une critique sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2001). Le néolibéralisme, c'est aussi une représentation du monde célébrant la société des individus, l'unité, la prise en main, entre autres.

⁶ Voir, à titre d'exemple, Pierre Bourdieu, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Le Seuil, 2000.

⁷ Karl Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines économiques et politiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 2009.

depuis la fin des années 1970, des politiques néolibérales, ce sont, en effet, les systèmes de régulation collective qui permettent l'existence des individus et des groupes qui en deviennent la cible. Les protections héritées du modèle du développement (des années 1940 aux années 1970), que l'on qualifie de fordisme, sont désormais considérées, dans la perspective néolibérale, comme un obstacle au marché et à l'initiative individuelle. Selon l'idéologie dominante, les individus ne doivent plus, comme à l'époque fordiste, compter sur l'État, qui a développé en eux la passivité⁸.

Le démantèlement du « sens du collectif » ne s'opère pas dans le vide. Il s'accompagne de l'affirmation d'une représentation totale et homogénéisante du social⁹. La représentation du monde en termes de classes sociales, d'inégalité et d'injustice, qui servait de grille de lecture et de référent pour la mobilisation et l'action collectives à l'ère « fordiste », disparaît graduellement du discours (et non de la réalité). Dans les discours médiatiques, institutionnels, politiques, intellectuels, les termes d'« ouvrier », d'« usine », de « patron », de « classes », de « lutte des classes » ou de « communautés en crise », de « populations défavorisées », de « chômeurs », apparaissent comme vieillots, ringards, dépassés. Ces termes cèdent la place à une autre constellation sémantique euphémisée : « opérateur », « entreprise », « forces vives de la nation », « entrepreneur social », « entrepreneur collectif », « esprit d'entrepreneuriat », « communauté vibrante », « commu-

⁸ Alain Lipietz, *L'Audace ou l'enlisement*, Paris, La Découverte, 1984.

⁹ Gérard Mauger, « La Notion de «classes sociales» a-t-elle encore quelque pertinence? », Émission de radio *Des sous et des hommes*, n° 91, 29 octobre 2004, Radio associative Aligre FM 93,1 (Paris), [Fichier mp3, 6,6Mo / Transcription]; Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, *La Production de l'idéologie dominante*, Paris, Raison d'agir, 2000.

nauté en santé » et « communauté résiliente ». Cette rhétorique est diffusée par les écrits managériaux, les agences gouvernementales, les journaux d'affaires et même par certains écrits scientifiques. Le changement, l'incertitude et la complexité paraissent être des réalités auxquelles il faut s'adapter. Ce qui est exigé des individus et des communautés est le développement d'un nouvel *habitus* : autonomie, capacité d'adaptation au changement, flexibilité, sens de la concertation (« le monde est une famille », « nous sommes dans le même bateau »)¹⁰. L'État doit être partenarial et moins interventionniste, ce qui donnerait à la collectivité et aux individus l'espace nécessaire pour se prendre en main. Les communautés et les individus seraient donc mieux placés que l'État pour définir leurs propres orientations et objectifs. Pour ce faire, les collectivités et les individus doivent compter sur leurs propres supports : capital social, capital institutionnel, capital linguistique.

Si ce discours entretient la croyance que les individus et les collectivités peuvent être des entrepreneurs d'eux-mêmes, libres et conquérants, on peut se demander comment cette croyance peut être réceptive au principe d'une mobilisation (non pas individuelle mais collective) qui permettrait à la collectivité de sortir de la domination sociale, économique et politique. Pour plusieurs chercheurs et intervenants, le coopératisme, perçu comme un cas exemplaire de l'économie solidaire, s'avère être l'une des voies nécessaires pour reconstruire le « sens du collectif¹¹ ».

¹⁰ Tiré d'une entrevue auprès d'un responsable d'un organisme francophone qui œuvre dans le développement socioéconomique, mai 2009.

¹¹ Benoit Lévesque, « Le développement local et l'économie sociale : deux éléments devenus incontournables du nouvel environnement », *Cahiers du CRISES*, UQAM, N° ET9905, 1999, 19 p.

Cet engouement pour le coopératisme tient en partie au besoin d'une croyance collective transformatrice. En effet, si la théorie néolibérale a contribué à ajouter sa force symbolique à celle de ceux qui dominent les rapports économiques, le coopératisme contribue aussi, à sa façon, à guider l'action de ceux qui sont dominés par les rapports économiques. Ces organisations coopératives prônent des valeurs démocratiques, privilégient une économie solidaire et permettent une participation politique grâce, entre autres, à l'action collective. Les chercheurs et les praticiens vont jusqu'à développer des banques de données pour mesurer la richesse que produisent ces mobilisations collectives dans le but de légitimer la place du coopératisme dans l'agenda politique¹².

Place de la minorité

La réactualisation des solidarités par le biais du coopératisme est aussi un enjeu important au sein de la minorité francophone. En effet, le milieu minoritaire francophone, on le sait, n'est pas en dehors du temps et de l'espace. Il subit, s'adapte et adopte parfois le langage et les orientations imposés par les politiques de l'époque, mais parfois aussi il s'y oppose et s'efforce d'infléchir le cours de l'histoire¹³. Dans tous les cas, les francophones essayent de préserver leur spécificité tout en s'appuyant sur leurs propres institutions. Face à l'affaiblissement des solidarités traditionnelles (institution religieuse, famille, village, etc.), les francophones se tournent vers l'État, comme d'ailleurs l'ensemble de la société, pour sauvegarder leur spécificité. Ils revendiquent le droit à disposer d'équipements et de services collectifs qui répondent à leur

¹² Christian Laval, *op. cit.*

¹³ Joseph Yvon Thériault, *op. cit.*

spécificité. Ils revendiquent aussi le droit au financement et à la création d'associations communautaires (alphabétisation, radios communautaires et autres médias, associations culturelles, services de santé, associations pour femmes, etc.) qui répondent à leurs besoins spécifiques¹⁴.

Aujourd'hui encore, la minorité navigue dans ce processus de revendications¹⁵. La reconnaissance des collectivités locales et l'appel du gouvernement les incitant à se prendre en main pour trouver des solutions à leurs problèmes ont fourni un contexte propice pour une plus grande participation des francophones à leur développement socioéconomique. Les francophones se mobilisent pour que l'État reconnaisse officiellement leur différence économique par la création de corporations de développement (comme, par exemple, le Réseau de développement économique et d'employabilité – RDÉE) et leur capacité de prendre en main leurs propres affaires (comme, par exemple, le Conseil de la coopération de l'Ontario). À côté des organisations locales qui représentent le gouvernement, les francophones commencent à mettre sur pied, à l'aide d'anciennes organisations comme le Conseil de la coopération de l'Ontario et d'autres corporations et groupes de citoyens, différents organismes socioéconomiques (comme des entreprises sociales et des coopératives)¹⁶.

Ces acquis s'expliquent principalement par les batailles menées au cours de leur histoire, mais ils ne se réalisent

¹⁴ Rachid Bagaoui et Donald Dennie, *op. cit.*; David Welsh, « L'économie sociale en Ontario français : analyse historique, pratiques actuelles et recherche de sens », *Reflète, revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 5, n° 1, 1999, p. 54-74.

¹⁵ Donald Dennie et Rachid Bagaoui, *Les Coopératives et l'Ontario français*, texte ronéotypé, Université Laurentienne, 2009, 21 p.

¹⁶ Rachid Bagaoui, « Aperçu de l'économie sociale en Ontario : une modalité spécifique d'affirmation de la minorité francophone », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 312, 2009, p. 89-101.

jamais de manière spontanée; ils sont le fruit de tout un engagement social pour rendre possible l'action collective¹⁷. À travers cette dynamique, la mobilisation de référents identitaires, qui prennent des formes différentes selon l'état des rapports de force qui caractérisent chaque période, demeure un élément central. À titre d'exemple, si les années 1970 étaient dominées par la référence à la question de l'égalité sociale (entre le capital et le travail, entre régions, entre groupes linguistiques, entre les hommes et les femmes, etc.), il en va autrement à partir des années 1980. Les dernières décennies ont été marquées par la marginalisation dans le discours de la problématique de la justice sociale (et les mots auxquels cette problématique renvoyait : classe sociale, injustice, domination). Le discours que tenait la minorité sur elle-même au cours des années 1970 s'est transformé au profit du discours sur la vitalité¹⁸. En mettant en valeur les aspects positifs de la communauté francophone, en montrant ses atouts, ce discours cherche à rendre visible, pour elle-même et pour les autres, une minorité niée, ignorée.

Défis du coopératisme

Face à l'affirmation des politiques néolibérales, dans les faits comme dans les représentations, on peut se demander ce que devient le coopératisme considéré comme vecteur

¹⁷ Pierre Bourdieu, « L'identité et la représentation », *Revue Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, 1982, p. 63-72.

¹⁸ Que l'on peut définir comme la capacité d'une minorité de s'épanouir comme collectivité distincte et autonome dans ses multiples rapports aux autres collectivités. Voir Howard Giles, Richard Y. Bourhis et Donald M. Taylor, « Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations », dans Howard Giles (dir.), *Language Ethnicity and Intergroup Relations*, Londres, Academic Press, 1977, p. 307-348.

de solidarité et s'interroger sur les défis auxquels le coopératisme fait face. On peut également se demander comment le coopératisme sert encore de référence identitaire et de moyen de résistance à sa domination. Dans la prochaine section, nous présentons quelques défis qui se posent au coopératisme dans le contexte actuel et soulèverons quelques questions qui concernent la minorité francophone.

Perte de spécificité du coopératisme

Le coopératisme (au sens large) était une réaction aux stratégies traditionnelles quant à la façon de faire l'économie. Face à l'imposition de la philosophie néolibérale, le coopératisme cherche à se positionner pour continuer à mettre à l'ordre du jour une autre manière de faire l'économie et d'affirmer sa spécificité (entreprendre sous une forme coopérative, comportements non utilitaristes, etc.)¹⁹. Cette bataille est cependant loin d'être gagnée. Le coopératisme est de plus en plus soumis, lui aussi, comme l'est la vie sociale en général, aux exigences de la rentabilité et des valeurs d'efficacité²⁰. Cette réalité n'épargne ni les petites ni les grandes organisations. L'État impose, en effet, ses directives et ses priorités quant à l'obtention du financement et à son utilisation. Tout se passe comme si les organisations fonctionnent d'abord et avant tout pour satisfaire les priorités gouvernementales. Tous les intervenants que nous avons interviewés nous disent qu'en réduisant sa mission à la distribution du financement, l'État encourage la compétition improductive entre inter-

¹⁹ Jorge Munoz, Mario Radrigán Rubio et Yann Regnard (dir.), *La Gouvernance des entreprises coopératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

²⁰ Pierre Dardot et Christian Laval, *La Nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009.

venants pour l'obtention des subventions, affaiblissant ainsi les valeurs et les attitudes collectives. De plus, devant la rareté des subventions, les intervenants consacrent principalement leur énergie non pas à la défense des principes du coopératisme mais à la recherche de financement. L'entrevue avec un responsable d'une entreprise d'économie sociale fait bien ressortir ce problème lorsqu'il déclare : « Je passe jusqu'à trois jours dans les paperasses. Je ne peux même pas faire la promotion d[e l]'économie sociale et [de] la justice sociale²¹ ». Enfin, de nouvelles pratiques managérielles se généralisent aussi au sein des organisations solidaires. Le but consiste à prouver l'utilité de ce type d'organisation dans la création de la richesse, mais aussi à montrer que ces organismes occupent une place importante dans l'échelle des valeurs utilitaristes. C'est ce qui ressort d'une entrevue avec un responsable d'une caisse populaire : « La Caisse doit être gérée comme une entreprise régulière et non comme un organisme de bienfaisance parce qu'elle opère sur le terrain d'entreprises régulières : on ne gagne pas à être gentil dans le monde des affaires. On finit plutôt par payer la facture du bénéficiaire de la gentillesse²² ». Les entreprises se réclamant du coopératisme doivent être gérées comme une entreprise tout en sauvegardant une gestion individuelle du travail. Un responsable de coopérative dans le domaine de la machinerie agricole le résume à sa façon « Tu essaies de traiter tes employés aussi bien que tu le puisses [*sic*]. Les employés sont assez heureux avec leur emploi qu'ils n'ont pas un besoin pour un syndicat²³ ».

²¹ Entrevue réalisée en 2009.

²² Entrevue réalisée en 2009.

²³ Entrevue réalisée en 2009.

Manque de visibilité du coopératisme

Le manque de visibilité du coopératisme est un autre élément à souligner. Les principes du coopératisme, comme formes solidaires de l'économie, peinent à se diffuser. Les connaissances élaborées par la recherche dans ce domaine demeurent limitées et surtout peu valorisées. L'étude du coopératisme n'est pas du tout mise en valeur et ceci, à tous les paliers du système d'éducation. Quant aux discours médiatiques, ils ne couvrent que rarement ce type d'organisations (sauf lorsqu'il s'agit des caisses populaires, par exemple). Il faut ajouter à cela que peu de spécialistes en gestion s'intéressent aux organismes relevant du coopératisme²⁴; les bibliothèques²⁵ sont bien remplies de livres et de manuels sur la gestion de l'économie dominante, mais elles en comptent bien peu sur le coopératisme²⁶, ce qui confirme l'ignorance assez généralisée du public sur cette question.

Ce manque de visibilité n'est pas attribuable au manque d'efforts de la part des intervenants, bien au contraire. Devant la domination de l'économie du marché, qui impose l'« esprit d'entreprise » et le « sens de la responsabilité individuelle » dans tous les secteurs, le coopératisme paraît peu attrayant (comparativement à l'entreprise privée). Le peu d'intérêt pour les valeurs coopératives tant dans le discours médiatique qu'éducatif peut se comprendre aussi sous cet angle. Le témoignage d'un responsable qui travaille dans la mise sur pied de projets de coopératives et d'organismes résume bien cette difficulté : « Le monde veulent [*sic*] une job dans les

²⁴ Entrevue avec un responsable d'un organisme de coopératives, 2010.

²⁵ Christian Laval, Francis Vergne, Pierre Clément et Guy Dreux, *La Nouvelle école capitaliste*, Paris, La Découverte, 2011.

²⁶ Entrevue avec une professeure en coopératives.

usines ou dans le gouvernement. Beaucoup de gens ont peur de se lancer dans les coopératives. Ils trouvent que ça vaut rien. On leur dit que c'est pas notre faute²⁷ ».

La légitimité du coopératisme est mise à mal aussi auprès de la population. Jocelyn Proteau résume bien le problème lorsqu'il écrit que le grand défi « est de "vendre" les bienfaits du coopératisme, car le manque de notoriété de la formule est son handicap majeur²⁸ ». Et comme on le sait, toujours selon Proteau, les « lacunes au niveau de[s] connaissances [du coopératisme] entraînent souvent des préjugés ». Tous les intervenants que nous avons interviewés confirment cette difficulté de sensibiliser les gens aux principes du coopératisme. Arthur Pharand soulevait déjà en 1984 ces difficultés en ces termes :

Même avec beaucoup de publicité, les membres [des caisses] demeurent passifs et ne viennent plus à leur assemblée. Est-ce parce que notre caisse va tellement bien que les membres propriétaires se fichent de leurs responsabilités? La caisse St-Jean n'est pas la seule à se plaindre de cette anomalie. C'est le même problème partout. Que faire pour les attirer?²⁹

Un autre intervenant résume la difficulté à sa façon en insistant sur la non-implication des membres au conseil d'administration et les effets sur le fonctionnement d'une coopérative.

Le problème avec beaucoup de coopératives, c'est que personne n'a le temps d'être sur le [sic] conseil d'administration. Il faut faire certain que tout le bon monde est en place. Il faut que tu aies un gros groupe de gens et puis des directeurs et un directeur général, il faut que ce soit un bon directeur général et puis là

²⁷ Entrevues réalisées en 2008.

²⁸ Jocelyn Proteau, *Les transformations de l'économie, un défi pour la coopération*, Cahier de recherche Chaire de coopération Guy-Bernier, Université du Québec à Montréal, n° 1094-066, 1994.

²⁹ Arthur J. Pharand, *Un miracle économique au Moulin à fleur : 40 ans d'histoire de ma caisse*, Sudbury, texte ronéotypé, 1991, p. 89.

tu peux partir la coop. Si tu fais une erreur et puis tu as engagé un directeur général qui ne fait pas son travail, sors-le de là au plus vite parce que c'est ça qui arrive. Tu fais un gros dégât³⁰.

Au-delà des difficultés immédiates perçues par les membres d'associations corporatives, l'explication est à rechercher, encore une fois, dans la diffusion de la philosophie néolibérale. Cette philosophie repose sur la certitude que toutes les populations aspirent à ce modèle utilitariste et que, de toute façon, l'ensemble de leurs comportements est gouverné par l'intérêt³¹. Comme le montrent les nombreux ateliers de sensibilisation sur l'économie sociale auxquels nous avons assisté au cours des années 2000, le coopératisme ne semblait pas figurer dans les aspirations des individus et ses principes étaient loin de constituer à leurs yeux un avantage supérieur par rapport à ce que proposait l'économie dominante. Certes, sur le plan des principes, les participants ne rejetaient pas les principes du coopératisme. Certains déclaraient même être contents de les avoir mieux saisis, mais la plupart n'étaient pas prêts à s'engager dans cette voie. Malgré le travail remarquable des animateurs lors des ateliers et l'originalité des ateliers, plusieurs déclaraient, à la fin des rencontres, que le risque était énorme vu le peu de résultats finaux, qu'ils avaient peur que ce ne soit pas « payant » et qu'ils ne connaissaient pas d'autres exemples pour les inspirer.

Manque de principes mobilisateurs

L'absence de principes mobilisateurs est un troisième élément à souligner. Jusqu'aux années 1970, l'élite canadienne-française s'est mobilisée pour lutter contre l'état

³⁰ Entrevue réalisée en 2010.

³¹ Entrevue avec un agent de développement d'une corporation de développement, 2010.

d'infériorité – culturelle, économique ou politique – dans laquelle vivaient les francophones³². C'est autour de ces référents que l'Église, les notables et les groupes sociaux ont cherché à mobiliser les Canadiens français, en associant le coopératisme au destin d'un peuple, en l'inscrivant comme un élément fondamental de leur identité. Comme le notent Linda Cardinal et collaborateurs : « [L]es thèmes de l'assimilation, de l'égalité économique, du refus historique par la majorité d'octroyer à la minorité des droits et des institutions serviront de canevas pour lire la réalité canadienne à partir d'une grille d'oppression nationale³³ ». À travers ces revendications, ce n'est pas seulement le simple désir de se différencier qui mobilise les communautés, c'est aussi et surtout le désir d'être reconnues comme légitimement différentes. Dans cette logique, le coopératisme serait une forme de résistance au démantèlement des liens sociaux traditionnels (petite production indépendante) face à la pénétration des forces capitalistes dans les campagnes qui permettrait l'articulation à l'économie dominante envahissante et s'accompagnerait pendant ces périodes d'un discours nationaliste³⁴.

Aujourd'hui, cette grille de lecture tend de plus en plus à disparaître du discours des leaders et apparaît même comme contre-productive pour certains³⁵. Cette grille a

³² Rachid Bagaoui et Donald Dennie, *op. cit.*

³³ Linda Cardinal, Lise Kimpton, Jean Lapointe, Uli Locher et Joseph Yvon Thériault, *L'Épanouissement des communautés de langues officielles : la perspective de leurs associations communautaires*, Ottawa, Rapport présenté au Commissariat aux langues officielles et Secrétariat d'État, 1992, p. 10.

³⁴ Joseph Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995.

³⁵ Voir les mémoires produits par la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) au cours des années 1990-2000.

été remplacée par une autre que l'on peut résumer en un seul terme : la vitalité³⁶. Au-delà des divergences, nous pouvons dégager quelques caractéristiques de base du discours sur la vitalité. Premièrement, il remet en question l'ancienne conception identitaire des années 1970, laquelle mettait en scène une minorité assimilée, passive, négative (le principe du « verre à moitié vide »). La nouvelle conception identitaire (le principe du « verre à moitié plein ») met en scène une minorité active et dynamique, une communauté en santé et résiliente qui ne résout pas des problèmes mais relève des défis. Ce discours cherche à montrer aux décideurs que les politiques du bilinguisme ne sont pas un échec et à convaincre la population francophone que les luttes menées pour défendre ses causes ont porté fruit. Deuxièmement, le discours sur la vitalité est un discours « utilitariste » au sens où il insiste sur la commercialisation de l'identité franco-ontarienne : son patrimoine, son passé, etc. À titre d'exemple, le bilinguisme n'est plus l'effet de la position qu'occupe la minorité au sein des rapports de forces, mais plutôt une compétence, un atout, une *plus-value* permettant à la minorité de se vendre sur le marché. Troisièmement, le discours sur la vitalité en est un d'*empowerment*. La communauté ne doit plus compter sur la protection de l'État comme elle le faisait auparavant, mais sur ses propres ressources (tout comme un individu doit compter sur ses propres ressources intérieures pour s'en sortir). Tout au plus, l'État est là pour accompagner la commu-

³⁶ Voir les rapports produits par la FCFA sur cette question. Il existe également plusieurs écrits sur ce thème. Voir Anne Gilbert et Marie Lefebvre, « Un espace sous tension : nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, 2008, p. 27-72.

nauté dans son épanouissement. Enfin, le discours sur la vitalité est un discours sur l'unité. La communauté n'est pas divisée en classes, en groupes sociaux, en luttes pour la définition de la communauté, pour imposer ses intérêts, etc., mais un groupe partageant la même langue, la même culture et les mêmes préoccupations. Tout au plus, on insiste sur la diversité régionale entre le Sud, l'Est et le Nord (chaque région a des besoins particuliers pour s'épanouir), sur le pluralisme (la reconnaissance des nouveaux arrivants qui font partie de la minorité francophone).

On peut se demander, cependant comment mobiliser les gens autour d'enjeux collectifs si en même temps on laisse entendre que leur communauté se porte bien, qu'elle s'est prise en main et que les inégalités n'existent plus³⁷. Autrement dit, si la communauté se porte bien, comment le coopératisme peut-il encore présenter une forme de résistance contre la domination et l'assimilation? Il nous semble qu'il y a là une contradiction peu débattue en milieu francophone.

Conclusion

Nous avons soutenu tout au long de ce texte que le coopératisme est affaibli aujourd'hui par la rationalité néolibérale, entendue comme une nouvelle rationalité gouvernementale présente dans toute la pratique sociale, ayant pour finalité le démantèlement des systèmes de

³⁷ Comme le notent des intervenants, l'ancienne vision « donne l'impression qu'aucune évolution n'a eu lieu », « ça donne l'impression que les politiques publiques sont un échec » et « cela fait croire aux communautés que leur seul recours provient d'une intervention externe ou des experts de l'extérieur » et que « [l']attention négative accordée aux problèmes, aux déficiences et aux besoins contribue à extérioriser les solutions tout en détruisant la capacité de la communauté à régler ses propres problèmes ».

régulations collectives. Nous voulons dire par là que, bien que la demande pour une forme alternative de pratiques économiques demeure réelle, comme en témoigne le débat sur l'économie solidaire un peu partout dans le monde, le coopératisme n'arrive pas à s'imposer face à la puissance de l'économie néolibérale³⁸. La raison en est que la doctrine néolibérale, depuis la fin des années 1970, a entrepris un travail de démantèlement des fondements qui constituaient la base de l'action collective et de ses acquis. La doctrine néolibérale cherche en même temps à imposer partout des valeurs utilitaristes, une dépolitisation des problèmes sociaux, fixant son regard vers ce qui marche et neutralisant ainsi la critique (du système économique) considérée comme relevant du prestige du passé³⁹. Bien entendu, même avec l'affaiblissement du syndicalisme, la critique ne disparaît pas pour autant. Le néolibéralisme doit faire face à de multiples formes de résistance, comme en témoignent les nombreuses luttes menées par les altermondialistes et, récemment, par le mouvement des indignés et des *Idle No More*. C'est dans ce contexte, finalement peu propice au coopératisme, que les promoteurs de l'économie solidaire mènent la lutte. La lutte est à la fois matérielle (création d'organisations solidaires, invention de nouvelles formes de production), symbolique (éducation, diffusion des valeurs de solidarité) et politique (imposition du coopératisme dans l'espace public et dans les politiques publiques).

Dans cette lutte sociale, il incombe, entre autres, à différents groupes socialement intéressés de concevoir une

³⁸ André Leclerc, « Démocratie coopérative et restructuration : analyse de l'exercice de réflexion du Mouvement des caisses populaires acadiennes », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 41, n° 1, 2010, p. 149-170.

³⁹ Gérard Mauger, *op. cit.*

nouvelle perception du monde afin d'agir et de changer les choses. Les chercheurs jouent un rôle déterminant dans ce processus, mais ils ne sont pas les seuls. Leur travail ne se résume pas à être une simple description objective des expériences qui se déroulent sur le terrain ou un simple discours d'accompagnateur de ces réalités; il est aussi un instrument de construction de la réalité. Leurs discours contribuent aussi à guider l'action⁴⁰. Ce travail ne s'impose qu'à la condition d'être incarné par des individus « disposés » à lui donner un sens pratique que lui fournissent les militants dans les associations, les « leaders » d'institutions, les citoyens engagés dans les affaires de leur communauté, les bénévoles. Selon la nature du projet, cette formulation publique s'exprime à travers un ensemble d'instruments techniques et intellectuels qui aident à (re)convaincre et à créer des convictions dans la cause à défendre.

S'il est, en effet, illusoire de croire que « sans une image positive de leur communauté, les individus ne pourront s'engager et maintenir un certain dynamisme communautaire⁴¹ », il est tout aussi illusoire de croire que la mobilisation peut se faire sur la base d'une représentation optimiste de la communauté, comme c'est le cas avec le discours sur la vitalité.

⁴⁰ Au sein du champ universitaire, on produit des « monographies de pratiques exemplaires ». On formule des définitions, on construit des banques des données pour aider à la prise de décision, on élabore également des critères et des outils de mesure et d'évaluation.

⁴¹ Anne Gilbert et André Plourde (dir.), *L'Ontario français, valeur ajoutée*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1996, p. 48.

Références

- Bagaoui, Rachid, « Aperçu de l'économie sociale en Ontario : une modalité spécifique d'affirmation de la minorité francophone », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 312, 2009, p. 89-101.
- Bagaoui, Rachid et Donald Dennie, « Le développement économique communautaire : un nouveau départ? », *Reflets, revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 5, n° 1, 1999, p. 75-94.
- Bourdieu, Pierre, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Le Seuil, 2000.
- Bourdieu, Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Les éditions de Minuit, 1980.
- Bourdieu, Pierre, « L'identité et la représentation », *Revue Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, 1980, p. 63-72.
- Bourdieu, Pierre et Luc Boltanski, *La production de l'idéologie dominante*, Paris, Raison d'agir, 2000.
- Cardinal, Linda, Lise Kimpton, Jean Lapointe, Uli Locher et Joseph Yvon Thériault, *L'Épanouissement des communautés de langues officielles : la perspective de leurs associations communautaires*, Ottawa, Rapport présenté au Commissariat aux langues officielles et Secrétariat d'État, 1992.
- Dardot, Pierre et Christian Laval, *La Nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009.
- Dennie, Donald et Rachid Bagaoui, *Les Coopératives et l'Ontario français*, texte ronéotypé, Université Laurentienne, 2009, 21 p.
- Gilbert, Anne et Marie Lefebvre, « Un espace sous tension : nouvel enjeu de la vitalité communautaire de la francophonie canadienne », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*, Montréal, Fides, 2008, p. 27-72.
- Gilbert, Anne et André Plourde (dir.), *L'Ontario français, valeur ajoutée*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1996.

- Giles, Howard, Richard Y. Bourhis et Donald M. Taylor, «Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations », dans Howard Giles (dir.), *Language Ethnicity and Intergroup Relations*, Londres, Academic Press, 1977, p. 307-348.
- Johnson, Marc et Paule Doucet, *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en milieu minoritaire*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2006.
- Laval, Christian, *L'Homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme*, Paris, Gallimard, 2007.
- Laval, Christian, Francis Vergne, Pierre Clément et Guy Dreux, *La Nouvelle école capitaliste*, Paris, La Découverte, 2011.
- Leclerc, André, « Démocratie coopérative et restructuration : analyse de l'exercice de réflexion du Mouvement des caisses populaires acadiennes », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 41, n° 1, 2010, p. 149-170.
- Lévesque, Benoit, « Le développement local et l'économie sociale : deux éléments devenus incontournables du nouvel environnement », *Cahiers du CRISES*, Université du Québec à Montréal, N° ET9905, 1999, 19 p.
- Lévesque, Monique et Sébastien Deschênes, « Le mouvement des caisses populaires acadiennes et sa contribution à la vitalité de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 41, n° 1, 2010, p. 83-115.
- Lipietz, Alain, *L'Audace ou l'enlisement*, Paris, La Découverte, 1984.
- Mauger, Gérard, « La Notion de «classes sociales» a-t-elle encore quelque pertinence? », Émission de radio *Des sous et des hommes*, n° 91, 29 octobre 2004, Radio associative Aligre FM 93,1 (Paris), [Fichier mp3, 6,6Mo / Transcription].
- Munoz, Jorge, Mario Radrigán Rubio et Yann Regnard (dir.), *La Gouvernance des entreprises coopératives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- Pharand, Arthur J., *Un miracle économique au Moulin à fleur : 40 ans d'histoire de ma caisse*, Sudbury, texte ronéotypé, 1991.
- Polanyi, Karl, *La Grande Transformation. Aux origines économiques et politiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 2009.

- Proteau, Jocelyn, *Les transformations de l'économie, un défi pour la coopération*, Cahier de recherche Chaire de coopération Guy-Bernier, Université du Québec à Montréal, n° 1094-066, 1994.
- Thériault, Joseph Yvon, « Trois évidences sur notre réalité économique », *Colloque national sur l'économie : un espace économique à inventer*, Causerie d'ouverture, Ottawa, FFHQ, 1982, p. 7-31.
- Thériault, Joseph Yvon, *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995.
- Vakaloulis, Michel, *Le Capitalisme post-moderne. Éléments pour une critique sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- Welsh, David, « L'économie sociale en Ontario français : analyse historique, pratiques actuelles et recherche de sens », *Reflet, revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 5, n° 1, 1999, p. 54-74.